

ABONNEMENT

Payable d'avance, par an.....\$3.
do do quatre mois..... 1.00
do do un mois..... 0.25
Edt. Hebdomadaire, par an..... 1.00

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne...\$0.10
Tous les jours..... 0.05
Trois fois par semaine..... 0.05
Une fois la semaine..... 0.05
À long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 12 Juillet 1884

QUESTIONS DU JOUR

Les dépêches télégraphiques nous disent que la guerre entre la France et la Chine est aujourd'hui inévitable. On dit, qu'il existe une alliance entre la France et le Portugal, et une entente entre la Chine et l'Allemagne, que cette dernière viendrait au secours de la première en cas de guerre. Les Chinois des Etats Unis ont déjà, dit-on, envoyé un demi million de dollars au gouvernement chinois et se proposent d'envoyer encore un autre demi million prochainement.

Le comité des finances de la ville est appelé à régler actuellement une question assez importante au point de vue de nos finances municipales.

Il s'agit d'établir la part que la ville d'Ottawa aura à payer à l'avenir, conjointement avec le conseil du comté de Carleton, pour l'entretien des prisonniers dans la prison du comté, l'usage du palais de justice et les dépenses des jurés.

Par un arrangement spécial expiré en 1882, la ville d'Ottawa a payé depuis quatre ans la somme de \$6,500 par année. La somme avait été fixée à un chiffre assez élevé en considération de certains faits qui n'existent plus aujourd'hui.

Hier, à une séance du comité des finances à laquelle assistaient MM. les échevins Erratt, Desjardins et Lewis, cette question a été discutée avec une délégation du conseil du comté de Carleton. Il a été décidé de nommer des arbitres pour établir la part que chaque municipalité aura à payer à l'avenir.

Cleveland a été nommé candidat démocrate à la présidence au second tour de scrutin par 683 voix.

La convention démocratique s'est prononcée aussi à une grande majorité contre l'adoption d'une politique protectionniste. Voici en résumé le programme politique qui a été adopté: Un tarif de revenu ne devant pas excéder la somme nécessaire à l'administration des affaires publiques; augmentation des relations commerciales et politiques avec les quinze républiques du sud, le sud, le midi et le nord de l'Amérique; réforme du service civil; séparation de l'Eglise et de l'Etat; éducation libre dans les écoles communes; rappel de toutes les lois réglementant le travail, et adoption de lois facilitant la formation d'unions ouvrières; opposition à l'immigration chinoise; loi pour empêcher qu'un citoyen américain puisse être jugé par une puissance étrangère pour des délits commis sur le sol américain; amélioration du Mississippi et autres grandes voies d'eau, et enfin plus de liberté dans les lois de transport.

Certains points de ce programme sont bons, mais à tout prendre il est facile de voir qu'au point de vue des principes de saine politique, le parti démocratique aux Etats Unis ne vaut guère mieux que le parti républicain. L'organisation républicaine est gangrenée jusqu'à la moelle par les fausses doctrines sur l'éducation, sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat, et sur la loi du

travail. On veut aujourd'hui que ce soit les membres et non la tête, qui indiquent la voie que doit suivre le corps.

M. Laurier qui suivant plusieurs, n'a pas du tout les qualités nécessaires à un chef libéral de la province de Québec, va-t-il céder la place à M. Langelier, l'homme de l'avenir, comme l'appelle le *Free Press*. Les louanges que notre confrère décerne au nouvel élu portent à croire que le parti libéral est disposé à donner la première place à M. Langelier. Pour montrer la différence entre les deux hommes, sans doute, le *Free Press* dit que M. Langelier n'appartient pas à l'école des doctrinaires. C'est ce que l'on a reproché souvent à M. Laurier. Des faits et non des paroles, ajoute notre confrère, tel est le motto de M. Langelier. Nous croyons que le *Free Press* changera d'avis lorsqu'il aura vu M. Langelier à l'œuvre dans les communes. Il pourra alors sans crainte retourner son motto et dire: Des paroles et non des faits.

M. Langelier n'a-t-il pas d'ailleurs été baptisé du surnom de *Dévidoir*.

LES TERRES D'ONTARIO

Nous détachons ce qui suit d'une correspondance adressée à la *Minerve*:

Dans le comté de Glengarry qui avoisine, comme celui de Prescott, la province d'Ontario, il y a beaucoup de terres à vendre, car les premiers colons, en grande partie d'origine écossaise, ont la fièvre de l'Ouest. Dans le comté de Stormont, avoisinant celui de Glengarry, il y a aussi cette même fièvre, et plusieurs Canadiens en ont profité pour prendre la place d'anciens colons sur des terres en partie défrichées. D'autres, plus hardis, ont acheté des terres pas tout défrichées et vendent le bois soit comme traverses de chemin de fer, soit comme bois de sciage ou bois de charpente. C'est même à qui aura une terre non défrichée, car le commerce de bois se fait en hiver et paie très bien. Tous se félicitent de la facilité qu'ils ont de gagner leur vie. Ils s'applaudissent de n'avoir pas suivi ceux qui voulaient les entraîner aux Etats-Unis.

Quant au prix des terrains il n'est pas des plus bas; d'un autre côté l'élévation relative du prix est compensée par une foule d'avantages. Il n'y a guère plus de distances aujourd'hui. Quand on songe que le trajet entre Cornwall et Montréal se fait en une heure et quarante-cinq minutes! Le chemin de fer de Vaudreuil et Prescott dont on a obtenu la charte à la dernière session fédérale devra être construit sous peu et raccourcira encore de quelques milles la distance d'Ottawa à Montréal. Ce chemin sera d'un grand avantage aux comtés essentiellement agricoles de Prescott et Russell en leur fournissant beaucoup de travail tout le temps que durera sa construction et en alimentant pour toujours leur commerce déjà en bonne voie de prospérité. Dans le seul township de Hawkesbury Est, comprenant les paroisses de Saint-Joachim, sur l'Outaouais, de Saint-Eugène au centre et de Sainte-Anne de Prescott au sud, nous comptons déjà dix manufactures de fromages, toutes tenues sur un bon pied. Le moins qu'on a obtenu a été de 84 cts par 10 lbs de lait, selon le prix du fromage, et quelquefois l'on a obtenu le joli chiffre de 103 cts par 10 lbs de lait, et dans chaque cas toutes dépenses étant payées.

Je n'ai pas la prétention de vous offrir dans la présente étude complète de la question, mais je crois que ces quelques remarques peuvent être de quelque utilité aux cultivateurs de la province de Québec. C'est dans cette confiance, M. le Rédacteur, que je me soustris, Votre très humble serviteur, P. L.

PETITES NOTES

L'honorable M. Caron est arrivé, à midi, à Ottawa.

Sir Hector Langevin passera deux ou trois semaines à la Rivière du Loup avant de revenir à Ottawa.

Le projet de la célébration de la fête nationale du 14 juillet en France a été abandonné.

Les dernières pluies ont fait un bien considérable aux récoltes dans la province d'Ontario et Québec.

Les libéraux de Québec ont célébré, hier soir, la victoire de M. Langelier par une procession aux flambeaux.

Le *Herald* de New-York s'exprime fortement en faveur d'un traité de réciprocité entre les Etats Unis et le Canada.

C'est le 20 courant qu'expire le terme d'office du lieutenant-gouverneur Robitaille.

Rien n'a encore transpiré sur ce qui arrivera alors. Les rumeurs vont leur train. Les uns veulent que M. Robitaille soit continué dans sa charge; d'autres opinent que M. Masson ou M. Alonzo Wright sera nommé.

—Le *Courrier du Canada*.

Les dépêches de Toronto nous apprennent que quatorze ouvriers ont quitté, hier soir, les ateliers du *Mail*. Quatre avaient aussi quitté les ateliers du *Globe*, mais y sont retournés et ont accepté la réduction de gages. L'union typographique a envoyé une délégation auprès des propriétaires du *Mail* pour reprendre l'ouvrage. Les négociations vont sans doute amener un règlement amical.

La *Minerve* publie ce qui suit: "Nous lisons dans le *Moniteur de Rome*, qu'il ne faut pas confondre avec le *Journal de Rome*, l'entrepreneur suivant dans le numéro du 22 juin: "Contrairement à ce qu'on écrit du Canada à un journal de Rome, nous tenons de bonne source que la question de la division du diocèse des Trois-Rivières n'est pas encore réglée. Cette question est encore pendante devant le Saint-Siège, et par conséquent, personne n'est autorisé à préjuger la décision définitive du Souverain Pontife.

Après la publication de la Bulle pontificale contre la franc-maçonnerie, dit le *Journal de Rome*, la Congrégation du Saint-Office considérant le grand nombre de personnes qui se laissent séduire par les sociétés secrètes et consentent à s'y faire inscrire, a suspendu pour un an, à partir du 20 avril, date de l'Encyclique, la réserve de l'excommunication au Souverain Pontife, et a autorisé les Ordinaires du monde entier à absoudre les affiliés des dites sociétés qui, sincèrement repentant de leur conduite, demandent, ont, dans le courant de cette année, à se réconcilier avec l'Eglise.

COURRIER DE HULL

—Un certain nombre d'hommes sont partis, hier, pour aller travailler sur le chemin du Pacifique.

—Les commissaires d'école se réuniront, lundi soir, pour examiner les plans et devis de la nouvelle école du quartier No 2, qui seront soumis par M. E. Mousseau.

—Suivant les instructions données par le conseil de ville, M. J. P. Foran a fait le dépôt nécessaire pour porter en appel la cause de "Séguin vs la ville de Hull," au sujet de la loi des licences.

—Un fils de M. Charon, âgé de onze ans, s'est noyé, hier, près des scieries de M. Eddy, pendant qu'il jouait sur les billots. Il était venu apporter le dîner à son père qui travaillait chez M. Eddy. Le corps n'est pas encore retrouvé.

—Le capitaine et les officiers de la compagnie numéro 2 du 43ème bataillon ont donné, hier soir, un magnifique souper aux soldats de leur compagnie, au retour des exercices du camp de Brockville.

Ce souper a été servi au restaurant de M. Séguin, qui s'est surpassé en cette circonstance par la qualité des mets, des vins et les décorations de la table. Plusieurs discours ont été prononcés et les convives ne se sont séparés qu'à une heure avancée de la nuit, enchantés de la générosité de leurs officiers et de la manière dont ils ont été traités chez M. Séguin.

Aux ouvriers de Hull,

Citoyens, compagnons,—Une belle occasion se présente pour vous d'être reconnaissant envers un homme qui a fait Hull ce qu'il est aujourd'hui. M. E. B. Eddy est candidat au bazar St. Jean-Baptiste, allons par nos votes lui prouver que nous, ouvriers, nous comprenons ce qu'il a fait pour nous surtout. Que chacun aille donner en sa faveur une bouchée du pain qu'il nous fait gagner chaque jour. C'est une dette que nous devons; en avant donc. N'oublions pas non plus notre lanterne.

UN OUVRIER

A une assemblée de l'Institut Canadien-Français, tenue le 10 courant la résolution suivante a été adoptée unanimement.

"Résolu que l'Institut a appris avec un profond regret la mort d'un de ses membres honoraires dans la personne de l'Hon. James Skead, et qu'il ne saurait laisser passer cet événement, qui atteint une famille respectée dans ses plus chères affections, sans lui exprimer toute notre sympathie et lui offrir nos condoléances les plus vives et les plus sincères."

Le secrétaire est prié de faire parvenir copie de cette résolution à la famille et à la presse.

L. J. BELAND,

Secrétaire.

12 Juillet, 1884.

DIAMOND DYES

Ces teintures merveilleuses ont presque entièrement supplanté, pour l'usage des familles, toutes autres teintures, étrangères ou domestiques.

Les jours de la cuve à l'Indigo, à la cochenille, à la garance, au bois de campêche, sont aujourd'hui du domaine du passé.

Nous garantissons que ces teintures teindront plus d'étoffe, paquet pour paquet, que toute autre teinture qui ait jamais été fabriquée, et donnera des couleurs plus brillantes et plus durables. Les teintures à l'ancienne façon ne peuvent pas être comparées à celles-ci sur le rapport de la qualité et du bon marché.

Vente par Ecan de Propriété Immobilière

J'ai reçu instruction de vendre par ecan public, la maison à deux logements, Nos 522 et 524, rue St. Patrice, avec le lot, 36 x 200 pieds, jardin et fruits sur le dit lot; la vente se fera sur les lieux LE 17 JUILLET, 1884 à 2 heures de l'après-midi. Le titre est parfait. Les conditions seront données le jour de la vente.

H. T. HOWARD,

Encanteur.

10 juillet

Chaises et Verandas

LE CHOIX LE

PLUS NOUVEAU

—EN—

CHAISES POUR VERANDAS

SE TROUVE AUX

MAGASIN PALAIS DE MEUBLES,

38 RUE RIDEAU.

JACOB ERRATT.

B. G. DES CHAUDIERES

Au Bénéfice de la Nouvelle Eglise SAINT-JEAN-BAPTISTE

Le bazar d'aujourd'hui, ce soir, et se continuera pendant trois semaines, à l'ancienne Chapelle St. Jean-Baptiste

LA MUSIQUE DE STE ANNE LA MUSIQUE DE HULL LA MUSIQUE ST JEAN-BAPTISTE

Joueront au bazar, ce soir, et en diverses autres circonstances pendant la durée du bazar.

Un scrutin est ouvert pour connaître la plus populaire des trois musiques; un magnifique drapeau sera présenté à la plus populaire. La votation se continuera jusqu'à la clôture du bazar.

Un autre scrutin a été ouvert au bazar de St. Jean-Baptiste pour connaître le plus populaire des trois propriétaires de scieries suivantes: MM. Eddy, Bronson et Pattée.

30 juin 10 ins.

Messieurs,

Nous offrons en vente quarante douzaines de chemises en couleur (tout loile) à \$1.10 la pièce. Le prix régulier est de \$2.00. C'est le plus grand avantage qui ait jamais été offert en fait de chemises. Chemises blanches à \$1.00, dont le prix était de \$1.50.

Nous offrons ces chemises à meilleur marché que les prix de la manufacture.

Sous-vêtements de tous les prix, depuis 25 centimes et plus.

Conditions comptant.

UN SEUL PRIX.

BRYSON, GRAHAM & Cie., 152 et 154, rue Sparks.

AUX VOYAGEURS

J'ai 8 valises anglaises en cuir solide que j'offrirai à une très grande réduction.

Il n'y a rien comme le cuir.

Et il n'y a pas de meilleure valise en cuir qu'une valise anglaise.

R. J. DEVLIN.

MENAGE A VENDRE

Sera vendu par ecan, le 21 courant, on à vente privée, au gré des acheteurs d'ici à cette date, un ameublement de maison complet, au numéro 401, rue St. Patrice. L'ameublement de salon est couvert en velours; parmi les autres articles il y a une magnifique glace, un bain, poêle de passage, de cuisine, vaisselle, ferblanteries, etc. Les effets seront visibles à toute heure de la journée, chez madame Groleau, 401 St. Patrice, Ottawa.

AU CLERGE

OTTAWA PLATING WORKS

Toute espèce d'ornements d'église, tels que VASES,

CALICES,

PATENES,

CIBOIRES,

CRUCIFIX,

OSTENSIOIRS,

BURETTES,

ENCENSIOIRS,

CHANDELIERS,

Et autres ornements d'autels.

Calices et Ciboures dorés au vermillon, une spécialité.

Le seul établissement de ce genre à Ottawa

J. F. GARROW,

170, RUE SPARKS

Ottawa, 29 janvier 1883. 1a.

Aux Inventeurs

J. Coursolle & Cie.,

Solliciteurs de Brevets d'Invention,

Dessins de Fabrique, Marques

de Commerce et de Bois

Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie.,

CHAMBRE VICTORIA,

Vis-à-vis le bureau des Brevets,

OTTAWA, Ont.

B. P. - Boite 68.

24 Fév. 1883